

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2023

Bezons, le 24 mai 2024

Atos annonce avoir déposé aujourd'hui vendredi 24 mai 2024, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice 2023 sous le numéro D.24-0429.

Ce document inclut notamment :

- le rapport financier annuel 2023 ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- la déclaration de performance extra-financière ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ; et
- les rapports des Commissaires aux comptes.

Ce document peut être consulté sur le site internet d'Atos (<https://atos.net/fr/investisseurs>) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

###

A propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec environ 94 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 69 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris.

[La raison d'être d'Atos](#) est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts

Relations Investisseurs : David Pierre-Kahn | investors@atos.net | +33 6 28 51 45 96

Actionnaires individuels : 0805 65 00 75

Contact presse : globalprteam@atos.net